

Déclaration liminaire du CDAS du 30 mars 2021

Monsieur le Président,

Mars 2020, mars 2021. Bien triste anniversaire d'une crise sanitaire qui n'en finit pas et qui a déjà fait plus de 90 000 morts.

Un an que, chaque soir, nous applaudissions les personnels de santé: un signe de reconnaissance du dévouement de ces professionnels mais aussi une marque de reconnaissance sur l'importance de l'existence et de la qualité de notre service public.

Un an que le Président de la République nous assurait que les jours d'après ne seraient pas ceux d'avant, que le Gouvernement allait tirer les enseignements de cette pandémie.

Pourtant, un an plus tard, ce sont les mêmes services publics qui continuent à être sacrifiés sur l'autel du libéralisme.

Une transformation profonde de la fonction publique se profile, une fonction publique du 21ème siècle qui devrait, nous dit-on, être plus efficace et plus proche des usagers.

C'est une opération de destruction du statut du fonctionnaire qui s'opère. La Direction Générale se calque sur le modèle du privé ; elle a recours à des contractuels, à des CDD, à des contrats de projets.

Elle propose même des ruptures conventionnelles aux agents. Le gouvernement a décidé d'appliquer cette méthode pour supprimer les 120 000 fonctionnaires excédentaires d'après eux.

Et nos services se réduisent comme peau de chagrin, ils sont fusionnés, décentralisés, externalisés, l'accès à nos services d'accueil se réduit.

La politique d'action sociale n'est pas non plus épargnée.

Le dialogue social est bafoué dans cette période de contexte sanitaire angoissante.

Alors que les agents ont plus que jamais besoin d'une action sociale forte et de

proximité, se profilent la destruction des délégations d'action sociale au profit de structures régionales avant tout comptables mais aussi la remise en question du fonctionnement des associations ALPAF, EPAF, AGRAF et celles soumises à adhésion ATSCAF, Coopérative des Finances, le Centre Sportif du Ministère et la Place des Arts, au profit d'une structure faîtière, qui a de quoi inquiéter car totalement opaque. Quelle autonomie auront nos associations, qui prendra les décisions?

L'attitude du Secrétariat général est révélatrice de l'absence de considération pour les agents et leurs besoins, elle fait fi des avis et des réflexions des représentants

du personnel.

Quels statuts auront ses personnels?

Pour exemple, la dernière réunion du CNAS le 25 mars dernier qui portait sur le devenir du Parc EPAF, montre que le Secrétariat Général suit la ligne qu'il s'est tracé.

Le patrimoine EPAF supporte depuis des années le manque d'entretien et de réparations d'où une dégradation flagrante des résidences et une diminution des subventions constantes depuis 2007.

Aujourd'hui, le coût d'une remise en état du Parc EPAF obligerait le Ministère à des investissements trop onéreux, impossible à assurer.

C'est pourtant bien l'État et le Ministère qui portent l'entière responsabilité de cette situation.

La solution trouvée : un plan de cession de ces résidences avec reprise d'activité afin de sauver les personnels salariés d'EPAF et avec un accès à des tarifs inchangés pour les agents du Ministère est totalement aberrant. ! Dans une période où le domaine du tourisme et de la restauration sont en plein marasme, que déjà bon nombre de résidences de vacances ne trouvent pas de repreneurs, cette solution a toutes les chances de ne pas aboutir.

Les salariés d'EPAF risquent de perdre leur emploi, toute reprise d'activité s'il y a, se traduit souvent, à terme, chacun le sait, par des licenciements.

Des questionnaires vont être adressés aux agents afin de connaître leurs besoins en matière de vacances.

Franchement, le moment est-il bien choisi?

Dans un contexte de crise sanitaire, avec une pandémie qui repart de plus belle, des régions à nouveau confinées, des conditions de travail dégradées, des agents qui subissent le télétravail, les agents vivent au jour le jour, ne peuvent pas faire de projets. Alors penser aux vacances...

Ces mêmes agents cherchent également des solutions pour faire garder leurs enfants quand les écoles ferment mais aussi pendant les vacances scolaires. Pour exemple, les séjours en colonies prévus pour les vacances du Printemps sont annulés.

C'est aussi sans compter sur bon nombre de restaurants administratifs qui ferment et qui sont remplacés par la délivrance de titres restaurant dont la valeur faciale déjà insuffisante, n'est pas revue depuis des années. Pour les restaurants qui restent ouverts, la subvention interministérielle demande à être revalorisée.

Solidaires Finances 35 est opposé à la régionalisation de l'action sociale de notre ministère. L'Action Sociale nécessite de conserver un réseau départemental de délégation et d'assistants, qui gère les prestations avec un véritable accompagnement, au plus près des agents.

C'est aussi pourquoi Solidaires Finances 35 est opposé à la disparition des CDAS. Pour Solidaires Finances 35, l'Action Sociale n'est ni un confort ni un luxe, C'est au contraire une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation.

Solidaires Finances 35 est également opposé à la vente des résidences EPAF car il s'agit bien d'un véritable plan social.

Pour Solidaires Finances 35, les titulaires du CDAS (Valérie Baugard, Laurence Caillard, Alexandrine Morellec) ; la suppléante (Karine Morin).